



ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE

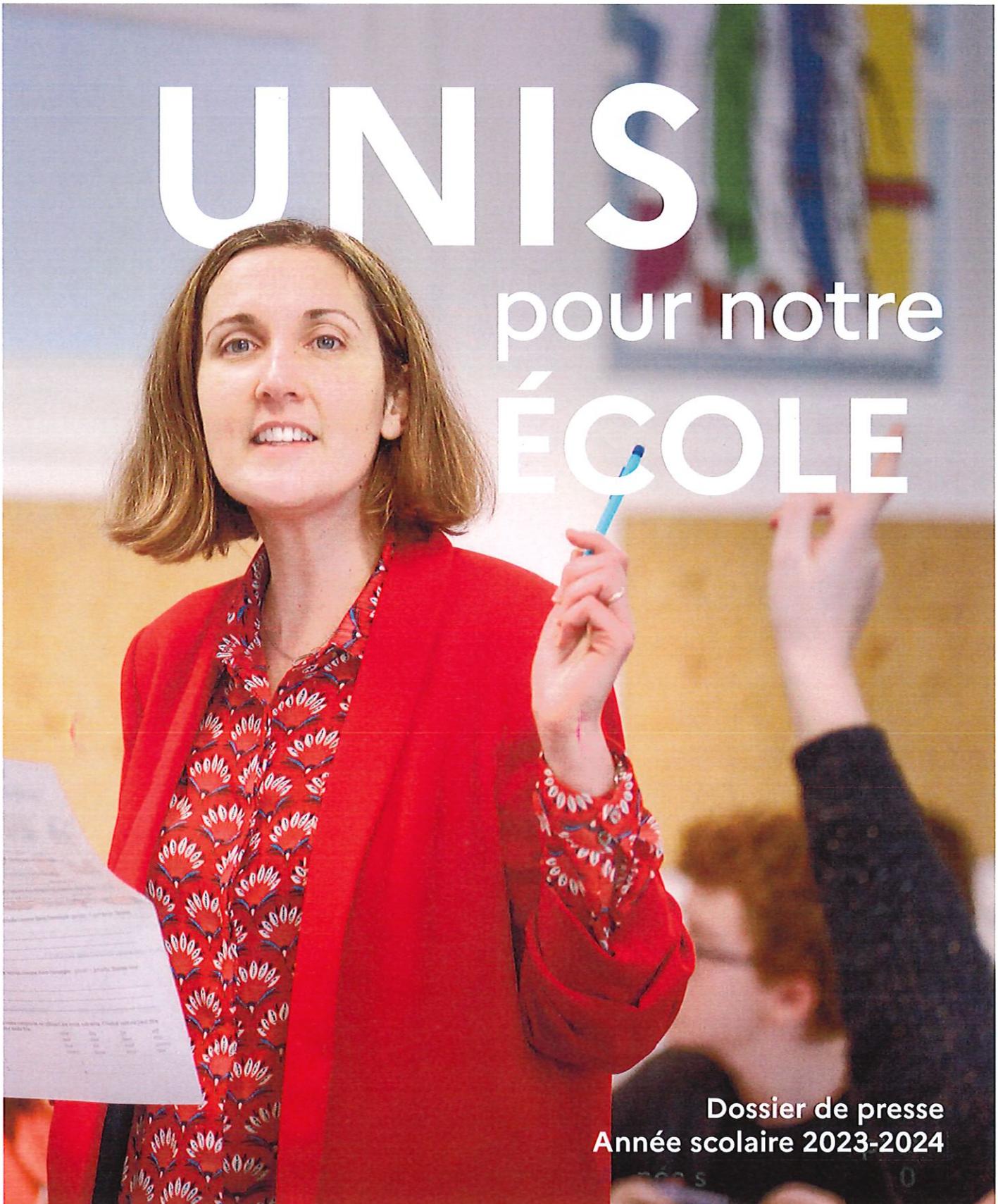
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Alpes-de-Haute-Provence

# UNIS

pour notre

# ÉCOLE



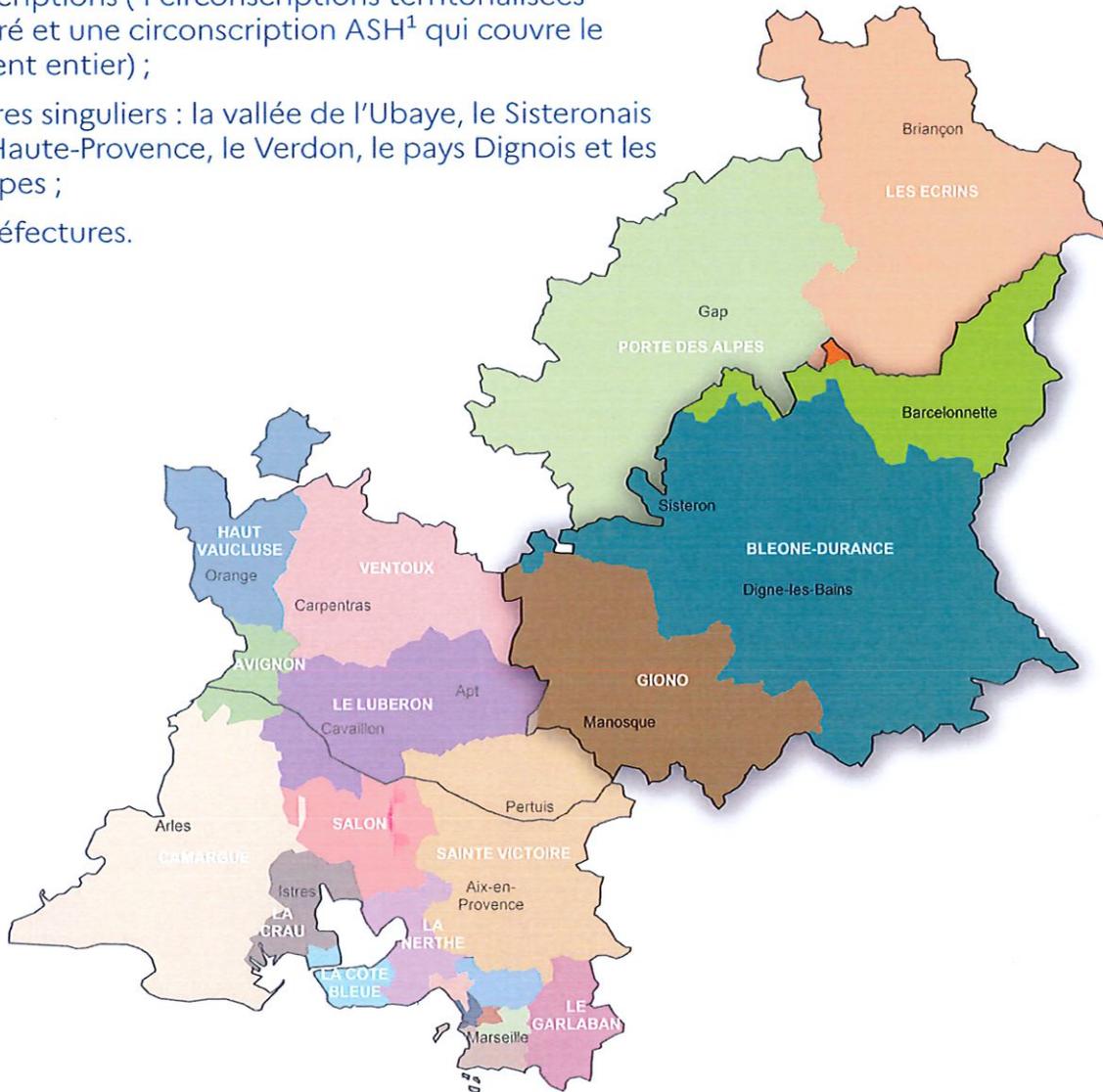
Dossier de presse  
Année scolaire 2023-2024

# ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

# Le département DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

## 5% des effectifs de l'Académie Aix-Marseille

- 3 réseaux éducatifs pour le travail en inter-dégrés : Bléone-Durance, Giono et Porte des Alpes ;
- 5 circonscriptions (4 circonscriptions territorialisées du 1er degré et une circonscription ASH<sup>1</sup> qui couvre le département entier) ;
- 6 territoires singuliers : la vallée de l'Ubaye, le Sisteronais Buëch, la Haute-Provence, le Verdon, le pays Dignois et les grandes Alpes ;
- 3 sous-préfectures.



En 2023, la population des Alpes-de-Haute-Provence s'éleve à 166 654 habitants\*.

- Plus de 9 communes sur 10 comptent moins de 2 000 habitants ;
- Un ralentissement de la croissance démographique dans le département.

\* données provisoires INSEE

(1) Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés

# ÉDITO

## Une école au service de la réussite et de l'épanouissement des élèves



La rentrée scolaire constitue un moment fort dans la vie d'un élève et de sa famille. C'est aussi un rituel républicain pour lequel notre école voit une mobilisation importante de l'ensemble des communautés éducatives afin de préparer les conditions les plus favorables aux apprentissages et à l'épanouissement de notre jeunesse.

Dans notre département des Alpes-de-Haute-Provence, l'enseignement public accueillera 13 213 élèves dans le premier degré et 11 810 dans le second degré en cette rentrée scolaire, le besoin de construire des réponses nouvelles face aux enjeux de la ruralité, de l'éloignement et de la démographie scolaire, a guidé toutes les étapes de la préparation.

Cette rentrée est placée autour de trois piliers pour l'ambition de notre École :

1. Élever le niveau
2. Construire une École des droits et des devoirs
3. Bâtir une École qui émancipe et qui donne confiance

L'acquisition des savoirs fondamentaux, particulièrement autour de la lecture et de l'écriture, demeure un objectif central et nous poursuivrons la priorité donnée au premier degré en privilégiant notamment le travail en inter degrés (cycle 3 : CM1, CM2, 6e). Le bien-être, l'épanouissement et un climat scolaire propice aux apprentissages sont également au cœur des préoccupations. L'égalité des chances et l'équité territoriale sont des axes majeurs pour construire des réponses adaptées aux besoins des élèves, à la construction de leur parcours personnel et favoriser ainsi la synergie entre tous les acteurs de notre territoire.

Plusieurs mesures ont déjà été mises en œuvre et de nouveaux dispositifs sont en cours d'élaboration pour répondre aux besoins spécifiques du département.

La démarche «Notre école, faisons-la ensemble» (NEFE), permet aux écoles et établissements volontaires de proposer des projets innovants qui pourront bénéficier d'un soutien financier avec le Fonds d'innovation pédagogique. Actuellement, 28 projets dont 18 pour le premier degré, ont été validés. Un projet emblématique est actuellement en cours sur le secteur du « multisite » (Annot, Saint-André-les-Alpes, Castellane). Il propose notamment une expérimentation inter degrés à travers le projet CIME qui rassemble tous les partenaires de l'École pour proposer des axes de travail commun au service de la jeunesse de ce territoire.

Le « Plan pour notre école dans les territoires ruraux » complète ces initiatives en travaillant étroitement avec les élus locaux, notamment grâce à la mise en place d'une « commission des maires » qui sera généralisée à l'ensemble du territoire national et qui prévoit des expérimentations de territoires éducatifs ruraux (TER).

La reconnaissance du travail de nos enseignants et des équipes pleinement mobilisés pour la réussite de nos élèves au sein des établissements scolaires est essentielle. Cela passe notamment par une revalorisation en cette rentrée 2023.

Je remercie l'ensemble des personnels engagés au quotidien pour accompagner nos élèves, construire leur parcours, favoriser le champ des possibles et ainsi préparer notre jeunesse à devenir de futurs citoyens.

A tous les élèves, à leurs familles, à l'ensemble des personnels et partenaires de l'École, je souhaite une excellente rentrée scolaire.

**Mickaël CABBEKE**  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence

# Les priorités **NATIONALES** de la rentrée 2023

## • **DES PERSONNELS REVALORISÉS ET RECONNUS POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC**

- Revaloriser les rémunérations et améliorer les perspectives de carrière des équipes éducatives
- Reconnaître tous les personnels qui contribuent au bon fonctionnement de l'école
- Faire confiance à l'expérience du terrain : le Conseil national de la refondation
- Marseille en grand : une préfiguration réussie du CNR
- Renforcer la politique de ressources humaines

## • **LA TRANSMISSION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX, UN DEVOIR DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE**

- La progression de tous les élèves à l'école primaire
- Un collège en mutation pour la réussite de tous les élèves
- Le remplacement des professeurs absents : une priorité nationale
- L'acquisition des compétences numériques tout au long du parcours scolaire
- Une plus grande ouverture européenne et internationale
- La poursuite de la formation de nos professeurs

## • **LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : UNE ÉCOLE PROTECTRICE ET ÉMANCIPATRICE**

- Combattre le harcèlement scolaire sous toutes ses formes
- Faire adhérer les élèves à la laïcité et aux valeurs de la République
- Promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations
- Développer l'éco-citoyenneté
- Créer les conditions de l'engagement et faire vivre les valeurs de la République

## • **FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET OUVRIR SUR DE NOUVEAUX HORIZONS**

- Renforcer la mixité sociale et scolaire
- Améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Améliorer les conditions d'apprentissage
- France ruralités : garantir ambition et réussite en milieu rural
- Installer la culture de l'orientation au cœur des collèges et lycées
- Conforter le mentorat

## • **FAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL UN CHOIX D'AVENIR**

- Un meilleur accompagnement des lycéens
- Une revalorisation pour toute l'équipe éducative et le Pacte au service des élèves
- Davantage de moyens et de marges de manœuvre pour les chefs d'établissement

## • **LE DROIT DE S'ÉPANOUIR À L'ÉCOLE**

- Favoriser la santé et le bien-être de tous les élèves
- Encourager la pratique physique et sportive
- Renforcer l'éducation artistique et culturelle
- Promouvoir l'épanouissement à travers les séjours éducatifs



# SOMMAIRE

1. LA RENTRÉE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE p.8
2. REVALORISER LES RÉMUNÉRATIONS ET AMÉLIORER LES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE DES PERSONNELS p.10
3. LA TRANSMISSION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX p.11
4. ORIENTATION ET AFFECTATION p.12
5. RÉUSSITE AUX EXAMENS p.13
6. COMBATTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE p.14
7. UN PLAN POUR NOTRE ÉCOLE DANS LES TERRITOIRES RURAUX p.16
8. CNR ÉDUCATION « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE » p.18
9. FAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL UN CHOIX D'AVENIR p.20
10. AMÉLIORER LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP p.22
11. CRÉER LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT ET FAIRE VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE p.24
12. ENCOURAGER LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE p.26
13. RENFORCER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR TOUS LES ÉLÈVES p.30
14. FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES p.32
15. LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT (CDESCE) p.34

# CHIFFRES CLÉS des Alpes de Haute-Provence

## LES ÉLÈVES

# 26 531

écoliers, collégiens et lycéens<sup>(1)</sup> soit :

## 13 932

élèves du premier degré

**13 213** (public)

**719** (privé)

## 12 599

élèves du second degré

dont :

**7 589** collégiens

6 904 (public)

685 (privé)

6452 collèges  
292 EI PACA  
160 Segpa

**5 010** lycéens

4 906 (public)

104 (privé)

3 626 lycéens généraux  
et technologiques  
1280 lycées professionnels

## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

# 193

écoles et établissements du second  
degré publics et privés sous contrat soit :

## 161

écoles

dont **157**  
écoles publiques

## 21

collèges

dont **19**  
établissements  
publics

## 11

lycées et Erea\*

dont **10**  
établissements publics  
1 EREA  
2 lycées professionnels  
7 lycées généraux et technologiques

## LES ENSEIGNANTS

2 204

agents de l'éducation nationale enseignent à des élèves des premier et second degrés <sup>(2)</sup>

1 006

enseignants du premier degré

627

enseignants du second degré  
collèges

571

lycées

## INDICATEURS - Ecoles et collèges publics

## PREMIER DEGRÉ

20,16

nombre moyen d'élèves par classe (E/C)

6,36

nombre moyen de postes pour 100 élèves (P/E)

633

classes

## SECOND DEGRÉ

24,44

nombre moyen d'élèves par division<sup>(3)</sup> (E/D)

1,29

nombre moyen d'heures par élève (H/E)

265

divisions

LES DIPLÔMES <sup>(4)</sup>

89,9 %

Taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB)

92,8 %

Taux de réussite au baccalauréat

2

internats d'excellence

# 1. La **RENTRÉE** dans les **ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

## 4 PRIORITÉS DÉPARTEMENTALES

- La lutte contre le harcèlement scolaire et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Les savoirs fondamentaux avec une priorité autour de la lecture/écriture.
- L'ambition des élèves à travers l'offre de formation, la construction de leur parcours et leur réussite.
- La mise en œuvre des mesures relatives au plan ruralité pour l'école.

## | MESURES MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE | RÉPONDRE AUX BESOINS DE NOS TERRITOIRES

Installation d'une commission des maires pour favoriser un dialogue de proximité.

La priorité en faveur du 1er degré est réaffirmée. Les moyens seront prioritairement consacrés :

- À la poursuite du plafonnement à 24 élèves dans les classes de GS, CP et CE1,
- À la poursuite du dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire,
- À l'accompagnement de la création d'ULIS et d'unités d'enseignement autisme,
- À l'accompagnement de la ruralité : aucune fermeture d'école sans l'accord du maire,
- À la lutte contre les inégalités territoriales.

Aucune fermeture, en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) et dans les écoles de 1 à 2 classes.

Prise en compte de l'indice de position sociale pour des mesures qualitatives.

## LA SITUATION DÉPARTEMENTALE<sup>1</sup> | PREMIER ET SECOND DEGRÉ

### 1er DEGRÉ

Le département attend 13213 élèves à la rentrée 2023 dans le premier degré, soit une légère hausse des effectifs (+29 élèves).

Le maintien des postes permet de consolider le **taux d'encadrement très favorable (P/E)** et de stabiliser le **nombre d'élèves par classe (E/C)**.

Prévision 2023

**E/C : 20,16** (2016 : 21,63)

(nombre moyen d'élèves par classe)

**P/E : 6,36** (2016 : 5,96)

(nombre moyen de postes d'enseignant pour 100 élèves)

#### Évolution des effectifs et moyenne d'élèves par classe 1er degré public - Constat



Malgré une baisse de 633 élèves depuis 2016, le département a bénéficié de 17 postes supplémentaires entre 2016 et 2022.

#### Carte scolaire rentrée 2023

##### OUVERTURES

École inclusive :

- Une Unité d'enseignement en élémentaire Autisme (UEEA) à Manosque
- Un demi-poste en Institut Médico-éducatif (IME)

- École primaire - L'Escalé
- École primaire - Simiane la Rotonde
- École primaire - Les Mées - Dabisse

##### FERMETURES

- École maternelle - Barcelonnette
- École primaire - Champtercier
- École primaire les Arches - Digne-les-Bains
- École primaire - La Brillanne
- École maternelle - Villeneuve

### 2nd DEGRÉ

Le département attend pour la rentrée 2023

6 904 élèves en collège<sup>2</sup>, soit une hausse des effectifs (+ 145 élèves).

4 906 élèves en lycée<sup>3</sup>, soit une légère hausse (+ 15 élèves)

Le département a maintenu les structures des collèges de manière très stable (265 divisions pour 264 l'an dernier).

Le moyen attribué cette année a permis l'ouverture d'une ULIS en territoire de montagne (Seyne).

Le nombre d'IMP est stable (156) comme l'enveloppe des assistants d'éducation (AED).

Prévision 2023 (collèges)

**E/D : 24,44**

(nombre moyen d'élèves par classe - appelée Division)

**H/E : 1,29**

(nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement rapporté au nombre d'élèves)

▪ Enveloppe : 8912 heures  
(8230 HP / 682 HSA)

▪ Dotation IMP : 156 IMP  
(identique à 2022)

▪ Prévision structures : 265 divisions  
(264 en 2022)

Mesures de rentrée : + 1 poste (18 hrs)

Des dispositifs particuliers en collèges et lycées pour accompagner les élèves en besoin :

- Atelier relais
- Dispositif Foquale
- UPE2A<sup>4</sup>
- Ulis

(1) Public

(3) Lycées généraux, technologiques et professionnels

(4) Unité d'enseignement pour élèves à besoins particuliers

# 2. REVALORISER

les rémunérations et

# AMÉLIORER

les perspectives de carrière  
des personnels

## DES PERSONNELS MIEUX RÉMUNÉRÉS

Les mesures en faveur de la revalorisation du métier enseignant ont pour objectif de revaloriser la profession d'enseignant en augmentant la rémunération et en améliorant la progression de carrière.

Sur la base du volontariat et selon les besoins identifiés dans chaque école et établissement, les professeurs pourront bénéficier d'une hausse supplémentaire de rémunération s'ajoutant à la revalorisation sans condition en effectuant des missions complémentaires.

## | CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023 |

Des revalorisations salariales sans condition d'au moins 125 € nets par mois (158 € en moyenne) et des perspectives de carrière améliorées pour les enseignants exerçant dans les 1er et 2d degrés et les personnels d'éducation et d'orientation.

– Dans le cadre du Pacte enseignant, des missions complémentaires et attractives rémunérées 1 250 € bruts par an et par mission (1 131 € nets) proposées aux enseignants volontaires.

### Revalorisation inconditionnelle

✓ Pour tous les enseignants du 2<sup>d</sup> degré :  
au moins **125 € nets** par mois en plus

✓ Pour les enseignants du 2<sup>d</sup> degré entre leur 1<sup>re</sup> et leur 10<sup>e</sup> année d'ancienneté (échelons 2 à 6 de la classe normale) :  
entre **174 et 247 € nets** par mois en plus

✓ Pour tous les enseignants du 2<sup>d</sup> degré :  
au moins **125 € nets** par mois en plus

✓ Pour les enseignants du 2<sup>d</sup> degré entre leur 1<sup>re</sup> et leur 10<sup>e</sup> année d'ancienneté (échelons 2 à 6 de la classe normale) :  
entre **174 et 247 € nets** par mois en plus

✓ Plus aucun enseignant titulaire à temps complet ne débute en dessous de **2 100 € nets/mois\***

✓ Plus aucun enseignant titulaire à temps complet ne débute en dessous de **2 100 € nets/mois\***

\* Ce montant comprend la prime d'équipement informatique.

\* Ce montant comprend la prime d'équipement informatique.

### Revalorisation liée au Pacte

1 mission  
**1 131 € nets/an**

2 missions  
**2 262 € nets/an**

3 missions  
**3 393 € nets/an**

La rémunération est versée sous la forme d'une ou plusieurs parts fonctionnelles de l'isae. Il est aussi possible de s'engager au-delà de trois missions et pour une demi-mission correspondant à la moitié d'une part fonctionnelle.

## AESH

04

Suite au passage de la CDIsation à trois ans, contre six ans auparavant, ce sont près de 115 accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) qui ont été cdisés pour cette rentrée, ce qui porte le nombre total des AESH en CDI à 197.

#### Autres mesures

Revalorisation de la grille (indice de départ supérieur de 5 pts à l'indice minimum de traitement de la fonction publique)

Création d'un régime indemnitaire (1529€ brut par an) paiement en septembre

Majoration de 10% de l'indemnité versée aux AESH référents

### 3. La transmission

# DES SAVOIRS

# FONDAMENTAUX

#### ENJEU MAJEUR POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire et compter) pour les élèves de l'école primaire est essentielle à leur réussite au collège. L'acquisition de ces compétences est un enjeu majeur pour l'égalité des chances. Les enseignants jouent un rôle crucial dans l'acquisition de ces compétences par les élèves et doivent être formés, soutenus et guidés dans leur travail.

Enfin, l'évaluation régulière des élèves est essentielle pour suivre leurs progrès et adapter l'enseignement en conséquence.

#### | CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023 |

De nouvelles mesures seront appliquées pour les élèves de CM1, CM2 et 6e pour renforcer les savoirs fondamentaux.

- Pratique de l'écriture : 2 heures minimum par jour en CM1 et CM2.
- Mise en place d'évaluations nationales en français et en mathématiques dès le CM1 pour faciliter la transition à la 6e.
- Intervention des professeurs des écoles en 6e pour soutenir l'apprentissage des élèves.
- Mise en place obligatoire du dispositif « Devoirs faits » en 6e pour promouvoir l'autonomie des élèves.

À l'entrée en 6<sup>e</sup>,  
en France,  
**27% des élèves**  
n'ont pas le niveau  
attendu en français,  
**près d'un tiers** en  
mathématiques

#### | DES RÉSULTATS FRAGILES EN LECTURE/ÉCRITURE | ALPES DE HAUTE PROVENCE

Des évaluations du CP à l'entrée en 6e mettent en avant des résultats fragiles en lecture qui s'accroissent et se confirment même lors des épreuves de français au DNB. Ces résultats vont mobiliser notre action départementale :

- Création d'un groupe de travail : Groupe Départemental Savoirs Fondamentaux (GDSF)
- Elaboration d'un outil de suivi
- Suivi et analyse partagés des évaluations nationales CP, CE1, CM1 et 6<sup>e</sup>
- Priorité aux actions dans le cycle 3, CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>

04

#### « LISONS ENSEMBLE » | COLLÈGE DU PAYS DE BANON

Le dispositif « Lisons ensemble » a été créé il y a 7 ans au collège de Banon, pour redonner le goût de la lecture au plus grand nombre. Il a rapidement emporté l'adhésion de tous, élèves comme personnels.

Ce dispositif consiste à cesser toute activité à 13h30 durant un quart d'heure pour lire. Les élèves doivent donc toujours avoir un livre dans leur cartable, ou alors ils peuvent emprunter un livre au CDI ou dans la salle de classe (quelques livres de dépannage y sont mis à disposition pour les oublis). Tous les supports, livres comme magazines, sont autorisés, sauf les manuels scolaires.

« Lisons ensemble » est toujours un dispositif phare du collège et est associé à d'autres projets sur la lecture (poésie, prix littéraire des ados du 04, correspondances...)

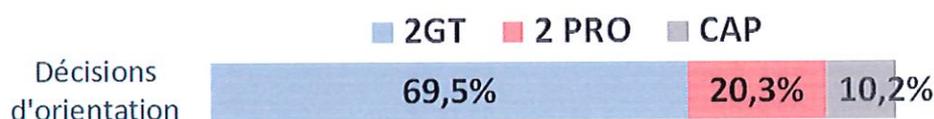
# 4. ORIENTATION

## et

# AFFECTATION

### PREMIER BILAN DE L'ORIENTATION ET DE L'AFFECTATION

#### | DÉCISIONS D'ORIENTATION POST 3<sup>e</sup> | PHASE DÉFINITIVE



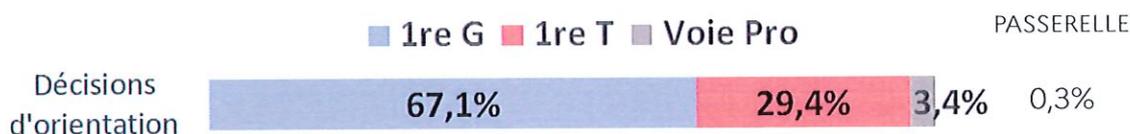
Les décisions d'orientation en phase définitive sont relativement stables par rapport à 2022

- En légère baisse vers la 2Pro : de 23,4 % en 2022 à 20,3 % en 2023
- ➔ En légère augmentation en CAP : de 8,1% en 2022 à 10,2% en 2023

#### | ORIENTATION PALIER 3<sup>e</sup> PAR RÉSEAU |

Réseau	Phase définitive passage 2 GT	Voeux voie Professionnelle sous statut apprenti :
BLÉONE-DURANCE	67,0 %	5,4 % (1,8 % en 2022)
GIONO	72,6 %	2,2 % (3,5% en 2022)
PORTE DES ALPES	64,6 %	3,7 % (5,3 % en 2022)

#### | ORIENTATION PALIER POST 2<sup>nd</sup>e GT | PHASE DÉFINITIVE



Les décisions d'orientation en phase définitive dans les filières G, T et Pro sont sensiblement équivalentes à la moyenne académique

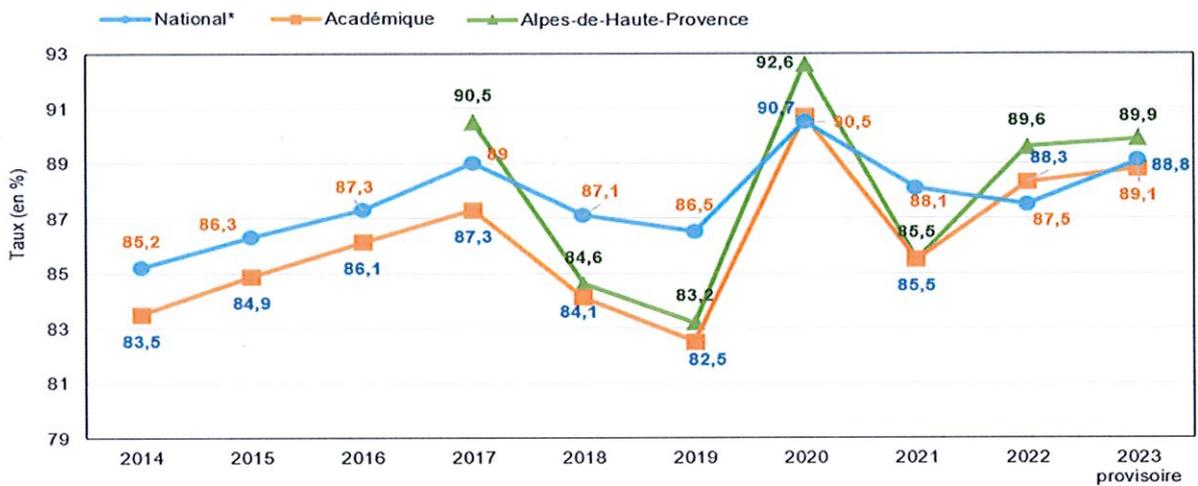
- ➔ En légère hausse vers la **voie Générale** : de 66,7 % en 2022 à 67,1 % en 2023
- En légère baisse vers la **voie Technologique** : de 29,8 % en 2022 à 29,4 % en 2023

# 5. Taux de RÉUSSITE aux EXAMENS

## DES RÉSULTATS GLOBAUX EN HAUSSE POUR LE 04

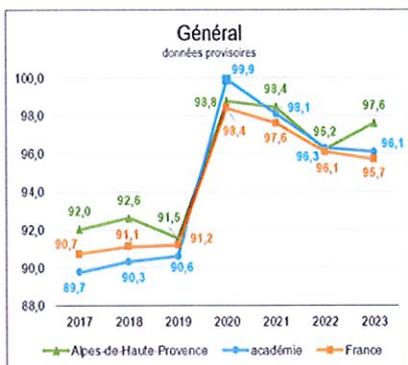
Un accompagnement à poursuivre dans la voie technologique.

| TAUX DE RÉUSSITE | **DNB 89,9 %** dans le 04

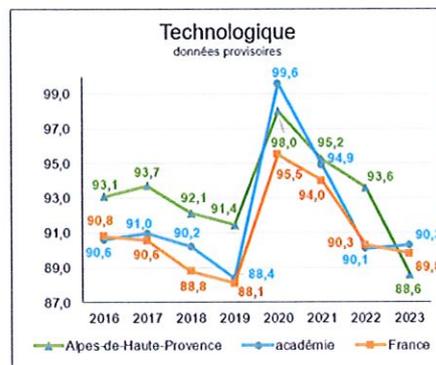


Source : DEPP, enquêtes rapides  
\*national = France métropolitaine et DROM

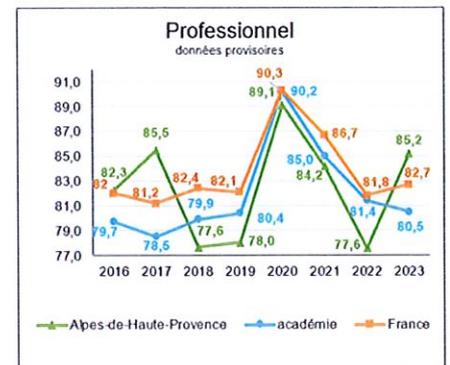
| TAUX DE RÉUSSITE | **BACCALAURÉAT 92,8 %** dans le 04



**97,6 %** dans le 04



**88,6 %** dans le 04



**85,2 %** dans le 04

France = France métropolitaine et DOM, y compris Mayotte - Hors Martinique pour la session 2015  
Source : OCEAN, BCP (données Alpes de Haute Provence)

# 6. COMBATTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

## sous toutes ses formes

### CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Un déploiement obligatoire de PHARe dans 100 % des écoles, collèges et lycées.
  - La désignation d'un coordonateur harcèlement dans chaque collège.
  - Une mobilisation d'un nouveau cadre réglementaire permettant de changer d'école un élève auteur de harcèlement.

### | AGIR AU SEIN DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS |

#### GÉNÉRALISER PHARE DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées à la rentrée 2023. Ainsi, **100 % des écoles et établissements devront mettre en œuvre ce programme.**

Il repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves :

- une « équipe ressource » est chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement dans chaque circonscription du 1<sup>er</sup> degré et dans chaque établissement du 2<sup>d</sup> degré. Elle suit à cette fin une formation académique de 8 journées sur deux ans, consacrée notamment au repérage des faits d'intimidation et à leur prise en charge ;
- une « équipe programme » organise, dans chaque école, collège ou lycée, 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous les élèves du CP à la terminale, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales ;
- des élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement sont formés dans le 2<sup>d</sup> degré.

PHARe prévoit en outre la participation des élèves à trois temps forts de prévention au cours de l'année scolaire et l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'attention des familles.

Le soutien financier accordé par le ministère à l'association EPE-IDF, partenaire du ministère qui opère la ligne d'écoute et de signalement 3020, sera augmenté à la rentrée 2023.

3020

3018

### | DES ÉLÈVES AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT |

Tout élève volontaire peut devenir ambassadeur. Les élèves ambassadeurs sensibilisent leurs camarades au phénomène de harcèlement et, plus largement, au respect d'autrui. Attentifs aux autres, ils peuvent repérer les signes du harcèlement et en parler. Ils participent et organisent des actions pour agir contre le harcèlement.

Une des actions est la participation au concours « Non au harcèlement » qui a pour objectif de donner la parole aux élèves en les invitant à participer à un projet collectif sur le thème du harcèlement, sous formes d'affiches ou de vidéos. Le prix « Non au harcèlement » est l'un des temps forts du programme PHARe déployé depuis 2 ans dans les écoles et les collèges.

- Concours « Non au harcèlement » 2023 : 2 collèges du département reçoivent un prix académique



**Collège Marcel  
Massot à la Motte du  
Caire : Prix catégorie  
Inclusion**



**Collège Gassendi à  
Digne-les-Bains :  
Prix Coup de Cœur**

#### Concours 2023

10<sup>e</sup> édition

152 projets déposés

(académie Aix Marseille)

Pour le 04

8 dossiers déposés

2 prix académiques

# Que fait l'École en cas de **HARCÈLEMENT ?**

**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

## RECUEIL DE L'INFORMATION

- **Via les interlocuteurs de proximité** : directeur d'école ou chef d'établissement, enseignants, coordonnateur harcèlement, ambassadeurs et équipe ressource pHARe
- **Via l'extérieur** : 3020, 3018, ligne académique, courrier, etc.

## PREMIÈRES ACTIONS

- Accueil des victimes
- Échanges avec les parents des victimes
- Mesures de protection
- Information des parents des élèves impliqués

## PRISE EN CHARGE

### En cas d'intimidation

#### Par qui ?

L'équipe ressource pHARe

#### Comment ?

- Entretiens avec les victimes
- Entretiens avec les élèves impliqués (témoins et auteurs)
- Information régulière des familles

#### Au bout de 15 jours :

- si l'intimidation est terminée : veille active (victimes et élèves impliqués)
- si l'intimidation persiste : suite du protocole



### En cas d'intimidation

### persistante ou de harcèlement

#### Par qui ?

L'inspecteur de l'éducation nationale et le directeur d'école ou l'équipe de direction de l'établissement

#### Comment ?

- **Signalement** de la situation :
  - à l'administration (académie, ministère)
  - au procureur de la République (article 40 du Code de procédure pénale)
- **Traitement immédiat** de la situation :
  - Rencontres avec les personnes impliquées (victimes, témoins, auteurs, familles)
  - Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
  - Mesures conservatoires
- En cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre et de risque caractérisé pour la sécurité ou la santé des autres élèves, **changement d'école de l'élève auteur** (1<sup>er</sup> degré)
- **Sanctions disciplinaires** (dans le 2<sup>d</sup> degré)
- **Accompagnement et suivi à long terme** des élèves concernés
- **Actions de sensibilisation** dans l'école ou l'établissement

# 7. Un plan pour **NOTRE ÉCOLE** dans les territoires ruraux

## ENJEUX DES TERRITOIRES RURAUX

Le « Plan pour notre école dans les territoires ruraux », annoncé par la Première ministre et le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, vise à garantir l'amélioration durable de la qualité du service public de l'éducation au sein de ces territoires.

Il complète les initiatives locales tels que les projets « Notre école, faisons-la ensemble » en travaillant étroitement avec les élus locaux, notamment grâce à la mise en place d'une « commission des maires » qui sera généralisée à l'ensemble du territoire national et qui passe par des expérimentations de territoires éducatifs ruraux.

## | UN PLAN COMPOSÉ DE 3 AXES | AU SERVICE DES ÉCOLES ET DES ÉLÈVES

Le « Plan pour notre école dans les territoires ruraux » est composé de 3 axes et se décline en 6 propositions :

### Axe 1 : garantir un maillage scolaire partout sur le territoire

Proposition 1 : anticiper mieux les ouvertures et fermetures de classes

Proposition 2 : participer à la création d'une instance de dialogue et de coordination

Proposition 3 : créer un bonus pour les regroupements pédagogiques intercommunaux

### Axe 2 : garantir la réussite des élèves en milieu rural

Proposition 4 : permettre des échanges entre collégiens de milieu rural et urbain

Proposition 5 : offrir des places supplémentaires en internat d'excellence

### Axe 3 : garantir la dynamisation des territoires par l'école

Proposition 6 : étendre les territoires éducatifs ruraux

## | L'EXPÉRIMENTATION TER | TROIS GRANDS OBJECTIFS

L'objectif des TER est de permettre de déployer une action spécifique en faveur des zones rurales et de montagne, et plus généralement des territoires « éloignés », afin de renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives (avant, pendant, autour et après le cadre scolaire) des enfants et des jeunes.

- mobiliser un réseau de coopération autour de l'école ;
- garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir ;
- renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'école rurale.

L'académie d'Aix-Marseille accorde une grande attention aux territoires ruraux notamment dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

## | COMMISSION DES MAIRES | PRÉPARATION DE LA CARTE SCOLAIRE 2023-2024

## DIALOGUE et CONCERTATIONS Alpes de Haute-Provence

Pour la première fois sur le territoire national, l'IA-DASEN\* Mickaël CABBEKE a installé une instance informelle de dialogue, la « **commission des maires** », qui a vocation à créer un lien de confiance durable entre l'éducation nationale et les maires du département.

L'ensemble des parlementaires et des élus concernés par des mesures ont été rencontrés personnellement afin de partager un diagnostic et de travailler conjointement à l'accompagnement des décisions arrêtées après le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN).

La commission est composée de l'IA DASEN, des deux présidents d'associations (AMF et AMR) et de 14 élus représentatifs.



La carte scolaire et l'analyse pluriannuelle de la démographie scolaire constituera un objet majeur de travail. Les sujets de politiques éducatives en matière d'engagement des jeunes, du sport et des différents temps de l'enfant pourraient être suivis au sein de la commission.

## | DES PROJETS INNOVANTS DANS LES ESPACES RURAUX | ESPACES SERVICES JEUNESSE (ESJ)

2 espaces de service Jeunesse (ESJ) ont été installés dans le département : dans le secteur du collège multisite et à la cité scolaire de Barcelonnette.

Cette première année est une réussite pour le projet d'ESJ Castellane. Les partenaires sont présents, dynamiques, les équipes du collège multisite sont réactives et impliquées et les jeunes apprécient les projets et activités mises en place. Concernant l'ESJ de Barcelonnette une personne est recrutée pour la rentrée.

Des objectifs et des axes stratégiques communs aux 2 ESJ :

- Améliorer l'accès aux services éducatifs
- Impliquez les familles dans le suivi éducatif de leurs enfants
- Permettre aux jeunes de s'engager
- Accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel
- Accompagner les actions de prévention en faveur des jeunes et de leurs familles.



**ESJ CASTELLANE**

Inauguré en octobre 2022

**1 188 personnes accueillies**

855 élèves  
186 jeunes mineurs  
32 parents d'élèves  
115 adultes

**56 ateliers dont 41 en partenariat**

Actions ESJ Ateliers : accompagnement des élèves en recherche de stage de découverte  
Entretien d'orientation, Exposition organisée pour la fête de la science, Activité « jeux de société », Parcours « écologie », Permanences régulières...

# 8. CNR Éducation

## «NOTRE ÉCOLE FAISONS-LA ENSEMBLE »

### LA DYNAMIQUE CNR-NEFE ENCLENCHÉE

Dans le cadre du Conseil National de la Refondation, le Président de la République a souhaité que l'école soit l'un des piliers de cette refondation. L'objectif est de donner un nouvel élan à la politique éducative en prenant appui sur les initiatives locales, dans une démarche participative pour permettre à l'ensemble de la société de se réappropriier l'école.

Cette démarche « Notre École, faisons-la ensemble » (NEFE) propose aux écoles, collèges et lycées de faire émerger, lors de concertations locales, des initiatives nouvelles et innovantes destinées à améliorer la réussite et le bien-être des élèves et à réduire les inégalités scolaires.

### | 28 PROJETS LABELLISÉS DANS LE 04 | 18 POUR LE PREMIER DEGRÉ



Une dynamique de projet a été lancée dans notre département, en partenariat avec les collectivités territoriales et de nombreux projets de territoire ou de réseaux d'établissements ont vu le jour dans cette dynamique.



### PROJET DE TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL (TER)



#### Projet CIME - collège multisite (Annot, Castellane, Saint-André-les-Alpes)

Des concertations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire qui recouvre également le territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) et l'arrondissement de la sous-préfecture de Castellane. Elles ont rapidement mis en évidence un besoin de créer une dynamique territoriale éducative coordonnée pour travailler étroitement ensemble.

Ce projet, qui s'est appuyé sur une approche participative, a impliqué l'ensemble des acteurs du territoire et de la communauté éducative. Il vise à coconstruire un environnement éducatif adapté aux besoins spécifiques du territoire, en encourageant l'innovation pédagogique, le développement d'actions culturelles et sportives et l'amélioration du cadre de vie scolaire. Il va permettre de créer une dynamique positive et fédératrice, contribuant à la vitalité et à l'attractivité du territoire, tout en garantissant une éducation de qualité pour nos enfants.

Un diagnostic de territoire a été élaboré par tous les acteurs qui a permis d'identifier les besoins et de proposer des perspectives d'action.

Une feuille de route autour de 4 AXES sera finalisée à la rentrée.

- Favoriser l'ouverture et ouvrir le champ des possibles
- Accompagner ensemble tous les temps de l'enfant et du jeune
- Apprendre, former et se former
- Créer les synergies pour agir partout et Aller vers

## | 18 PROJETS | PREMIER DEGRÉ |

- ANNOT - école primaire  
**Liaisons Ecole-Collège** : Ce projet vise à renforcer la cohésion et à créer des liens entre les élèves des écoles d'Annot et Entrevaux lors des regroupements du projet NEFE, facilitant ainsi leur intégration en 6e au collège d'ANNOT.
- COLMARS - école primaire  
**Chantons ensemble** : Permettre à 3 écoles rurales de se rencontrer au travers de différentes activités (culturelles, sportives, de développement durable)
- DIGNE-LES-BAINS  
\* école primaire PAUL MARTIN  
**Club Lecture Ecriture Mathématiques CE1**  
  
\* école primaire ESCLANGON  
**Rugby@school** : sensibiliser et former les élèves et enseignants à la pratique de la balle ovale - Le Festival Mondial de Rugby Amateur se déroulera en septembre 2023
- FORCALQUIER - école primaire  
**Projet pédagogique sur la labellisation E3D de l'école** : promotion du développement durable en renforçant les partenariats pour une démarche éco-responsable à l'école.
- ENTREVAUX - école primaire  
**Rencontres inter-écoles**. Ce projet vise à renforcer la cohésion entre les élèves des écoles d'Annot et Entrevaux lors des regroupements du projet NEFE pour faciliter leur future intégration en 6e au collège d'ANNOT.
- MALIJAI - école maternelle  
**Notre école en 2D (Dedans - Dehors)** - vise à améliorer l'éducation maternelle en renforçant les compétences des élèves, en faisant évoluer les pratiques pédagogiques et en végétalisant la cour pour un meilleur climat scolaire.
- MANOSQUE  
\* école primaire LA PONSONNE  
**Faisons l'école dehors** : vise à développer les capacités attentionnelles des élèves en les exposant à des activités en plein air.  
  
\* école primaire LES COMBES  
**Mobiles** : Amélioration du bien-être des élèves par le sport et les activités de plein air
- \* école internationale PACA  
**Création d'un conte sonore international** visant à améliorer les compétences langagières des élèves, promouvoir la tolérance et le respect culturel.
- QUINSON - école primaire  
**Diminuer l'impact de l'isolement culturel et géographique** qui pèsent sur l'ambition d'orientation après le collège
- ROUMOULES - école primaire  
**Flexibilité des méthodes pédagogiques** pour mieux s'adapter aux différences de niveaux des élèves
- SISTERON  
\* école maternelle LES PLANTIERS  
**Lutter contre l'illettrisme et favoriser l'égalité des chances** face à la culture du livre et à la culture en général  
  
\* école primaire LA BAUME (Simone Veil)  
**Le numérique pour réussir dès l'école maternelle** - Introduire le numérique comme complément aux méthodes traditionnelles pour une pédagogie différenciée
- \* école primaire LES PLANTIERS MAGNAN  
**Lecture de conte sur un fond de musique de création** - Le projet, qui prévoit la préparation d'un conte musical, vise à renforcer les liens école-famille, les compétences numériques, facilitant la transition scolaire et luttant contre les inégalités sociales.
- THORAME HAUTE - école primaire  
**Projet Incorruptibles** : L'objectif est d'encourager la lecture de livres choisis et de développer l'opinion personnelle des élèves sur ces ouvrages.
- VALBELLE - école primaire  
**Développement et accessibilité au numérique en milieu rural** : le but est de développer les compétences numériques des élèves, en leur enseignant la citoyenneté numérique, en développant leur esprit critique et en renforçant l'éducation aux médias et à l'information.
- VILLENEUVE - école primaire  
**Mot compte triple** : Ce projet vise à renforcer les compétences fondamentales en orthographe, vocabulaire et encodage/décodage pour les cycles 2 et 3 via le scrabble duplicate, tout en favorisant une interaction intergénérationnelle constructive au sein du village.

## | 10 PROJETS | SECOND DEGRÉ |

- CIME - Projet de territoire éducatif rural
- \* ST-ANDRE-LES-ALPES - Collège René Cassin
- \* ANNOT - Collège Emile Honnoraty
- \* CASTELLANE - Collège du Verdon
- BANON - Collège du Pays de BANON  
**Projet global pour le collège** qui se concentre sur trois axes principaux : la réussite de tous les élèves, la réduction des inégalités et le bien-être de tous.
- BEVONS - EREA BEVONS  
**Inclusion scolaire et médiation éducative** - Projet PRISME porté par l'EREA. Il vise à créer un environnement d'éducation inclusif en fédérant différents acteurs de l'éducation et en accompagnant les familles.
- MANOSQUE - Lycée professionnel Martin Bret  
**Les journées de la réussite** - Améliorer l'implication des élèves dans leur formation, en favorisant une relation école-famille sereine.
- SEYNE - Collège Marcel André  
**D'un territoire apprenant à l'école du socle** - Projet éducatif visant à créer des parcours de réussite et d'ambition pour les élèves dans une zone rurale.
- VOLX  
\* Collège André Ailhaud  
**Prendre soin pour se sentir mieux** - vise à instaurer une culture de bienveillance dans une école, inspiré par des modèles scandinaves et soutenu par ERASMUS+.
- Mini entreprise et Fab lab** - Initiative éducative visant à stimuler l'esprit entrepreneurial parmi les élèves grâce à la création d'une mini-entreprise et d'un Fab Lab au sein de l'établissement.
- ORAISON - Collège JMG Itard  
**Bien être et Vivre ensemble**. Ce projet se structure autour de trois axes : la pédagogie adaptative de « La classe flexible », l'initiation aux carrières juridiques avec « la classe justice », et l'instauration de la « bienveillance scolaire » au sein de la classe et de l'établissement.

# 9. Faire du **LYCÉE** **PROFESSIONNEL** un choix **D'AVENIR**

## UNE VOIE DE RÉUSSITE POUR TOUS

Le lycée professionnel propose un enseignement en alternance avec l'entreprise et ses métiers, dans divers secteurs et à différents niveaux de formation. Après une formation en voie professionnelle, l'élève peut s'insérer dans la vie active ou poursuivre ses études.

### 12 MESURES POUR FAIRE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE UNE VOIE DE RÉUSSITE POUR TOUS

- 1 : Gratifier les périodes de stages des élèves de la voie professionnelle dès la rentrée 2023
- 2 : Permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux en classes réduites
- 3 : Permettre aux élèves de choisir des options
- 4 : Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis, accéder à l'emploi, ou poursuivre ses études
- 5 : Créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée : Tous droits ouverts, Ambition emploi et Parcours de consolidation.
  - 5.1 : Créer un dispositif Tous droits ouverts, qui coordonne le lycée et les partenaires locaux de l'accompagnement pour proposer très tôt aux élèves en risque de décrochage scolaire toute une palette de solutions
  - 5.2 : Créer un dispositif Ambition emploi, offrant un filet de sécurité pour aider les jeunes sans solution, avec ou sans diplôme après leurs années au lycée, à trouver leur voie
  - 5.3 : Ouvrir un Parcours de consolidation, qui permet de multiplier les chances des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études en BTS d'obtenir leur diplôme.
- 6 : Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs.
- 7 : Adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes en fixant des objectifs ambitieux : rénover en profondeur un quart des diplômes existants d'ici la rentrée scolaire 2025 et démultiplier le nombre annuel d'ouvertures et de fermetures de formation.
- 8 : Passer de 4 500 à 20 000 le nombre de places en formation de spécialisation en Bac + 1 à la rentrée 2026, afin de faciliter l'insertion professionnelle des lycéens.
- 9 : Créer un bureau des entreprises dans chaque lycée.
- 10 : Permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées pour favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves.
- 11 : Accompagner une prise de fonction réussie des nouveaux chefs d'établissement de lycée professionnel.
- 12 : Permettre une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel autour du projet de l'élève.

04

| **TAUX DE RÉUSSITE** |  
**BAC PROFESSIONNEL**

**85,2%** (77,2% n-1)  
**+ 8 POINTS EN 2023**

## | ACTIONS NOUVELLES | RENTRÉE 2023-2024

Dans le cadre de la mise en place du Pacte, des actions nouvelles seront proposées à la rentrée

### LYCÉE PROFESSIONNEL MARTIN BRET À MANOSQUE

Des actions de soutiens aux élèves ayant des difficultés scolaires :

- Mise en place de davantage de créneaux en Français Langue étrangère
- Accompagnement des élèves redoublants en Terminale Baccalauréat Professionnel
- Des permanences Parcoursup
- Des séances de « Communication Non violente »

Il y aura également des actions permettant de travailler l'excellence :

- Création d'un concours d'éloquence
- Des options comme une classe « Ambassadeurs de la Commission Européenne », une option « Cinéma » ou « Arts picturaux », des options d'enseignements professionnels comme « Sommellerie » ou « Maintenance des véhicules électriques » ...

Des projets annualisés sont également proposés et s'intègrent parfaitement dans le projet d'établissement.

Le volet citoyenneté envisage de

- Développer la semaine de la citoyenneté en y insérant une dimension Développement Durable
- Développer l'empathie à travers la participation à différentes associations caritatives
- Dynamiser la démocratie lycéenne en se projetant sur le nouveau lycée (équipement de la Maison des Lycéens)

Dans le domaine de l'accompagnement des lycéens, des actions concrètes sont prévues

- Organisation de Job dating pour les élèves de Terminales CAP et Bac Pro
- Participation à la mise en place d'un SAS à destination des lycéens souffrant de troubles anxieux
- Mise en place de mesures de responsabilisation (recherche de partenaires)
- Mise en place de stages linguistiques durant les vacances

### LYCÉE PROFESSIONNEL BEAU DE ROCHAS À DIGNE-LES-BAINS

- Mise en place de groupes de soutien disciplinaires en cours + entretiens individualisés avec les élèves entrants (3e, 1 CAP, 2nd BCP).

Des tests de positionnement en français et en mathématiques seront également utilisés dans ce processus.

Initiatives en relation avec le projet d'établissement :

- Réhabilitation d'une cabane de forestage à Ongles : un projet qui implique plusieurs établissements du réseau Bléone/Durance
- Projet « Cameroun » avec les élèves de terminale TP, dans le contexte de l'engagement et de la solidarité.

# 10. Améliorer LA SCOLARISATION des élèves EN SITUATION DE HANDICAP

## CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

– Pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) :

6 500 postes supplémentaires et des mesures de revalorisation.

– L'ouverture de 37 unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA), de 44 unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) et de 29 dispositifs 'auto-régulation (DAR).

– La création de 25 postes de professeurs ressources troubles du neurodéveloppement (TND).

– Une nouvelle mission proposée aux professeurs dans le cadre du Pacte enseignant : l'appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré.

– La mise en oeuvre des mesures de la Conférence nationale du handicap 2023.

### Les cellules d'écoute de l'École inclusive

Afin qu'aucune famille ne soit seule face à d'éventuelles difficultés, le numéro vert unique **0 805 805 110** permet de joindre les cellules d'écoute départementales et la cellule nationale ouvertes durant tout l'été. Les familles y trouvent des informations et surtout des réponses individuelles en moins de 24 h suivant l'appel.



## | PERSPECTIVES | RENTRÉE 2023 - 2024

Poursuite des efforts, en termes de moyens : ouverture d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire école (ULIS) et d'une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA). Une ULIS 2nd degré ouvre également à Seyne à la rentrée prochaine.

### • Ouvertures

ULIS collège TFC Seyne (transfert poste école)

ULIS école : Ecole de la Sèbe à Digne-les-Bains

UEEA : école du Colombiers à Manosque

0,5 poste IME les Oliviers

### • PRISME : Pôle Ressource Inclusion Scolaire et Médiation Éducative des territoires alpins

## PRISME

Le Projet PRISME, prévu pour une ouverture en janvier 2024, se concentre sur quatre objectifs généraux.

- **Création** d'une dynamique autour de l'école inclusive, qui favorise les échanges entre les acteurs du territoire responsables de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. Ce projet vise aussi à renforcer la collaboration avec les familles.
- **Développement** de la concertation autour des outils efficaces d'évaluation et de réponse adaptée aux besoins de chaque élève.
- **Accompagnement** des personnels en charge des élèves dans leur montée en compétences professionnelles.
- **Sécurisation** des parcours des élèves en rupture scolaire.

À partir de la rentrée 2023, une campagne d'information et de communication sur le Projet PRISME sera lancée dans les territoires alpins, et la mise en réseau des acteurs concernés est prévue pour le premier trimestre de la même année.

+ 1 poste de professeur ressource 04/05, troubles neurodéveloppement

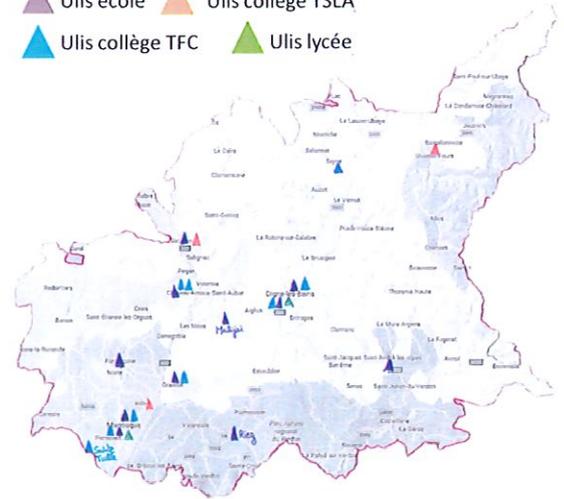
ÉREA BEVONS

## | DISPOSITIFS ULIS | PUBLICS

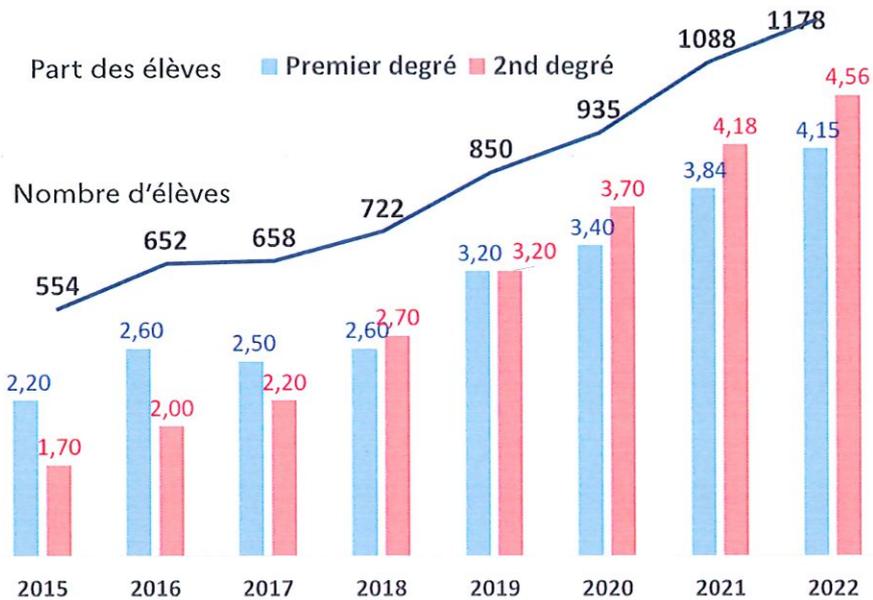
		2015-2016	2019-2020	2021-2022	2022-2023	Rentrée 2023
1 <sup>er</sup> degré	Nombre d'ULIS école	11	11	11	12	12
	Nombre d'ULIS 2 <sup>nd</sup> degré	9	11	12	14	15
	Dont en lycée	2	2	2	2	2

## | LIEUX D'IMPLANTATION |

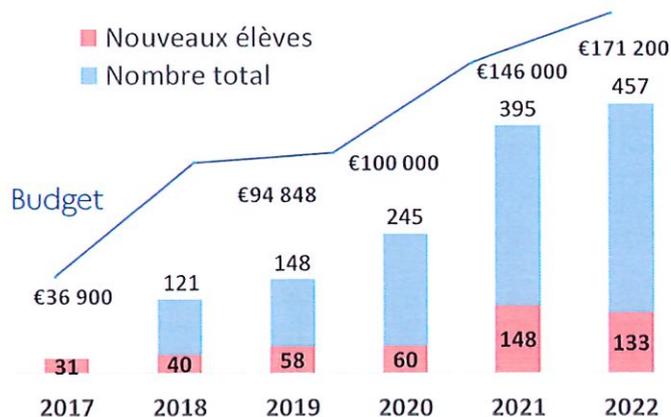
- ▲ Ulis école
- ▲ Ulis collège TSLA
- ▲ Ulis collège TFC
- ▲ Ulis lycée



## | ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP SCOLARISÉS EN MILIEU ORDINAIRE |



## | MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ |



## LES PIAL

Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés



Amélioration de l'accessibilité pédagogique par une coordination des accompagnements au plus près des besoins des élèves en situation de handicap

Flexibilité organisationnelle et modulation des emplois du temps par les établissements scolaires et les écoles

Professionnalisation des accompagnants et amélioration de leurs conditions de travail

# 11. CRÉER les conditions DE L'ENGAGEMENT et FAIRE VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

## CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Un nouveau label **Classes et Lycées engagés** pour reconnaître les projets pédagogiques autour de l'engagement : semaine de l'engagement, forums de l'engagement avec les partenaires, séjours de cohésion.
- Le **développement du SNU à titre individuel** pour poursuivre l'engagement des 85 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans ayant déjà participé au SNU depuis son lancement en 2019.
- Un **renforcement du pilotage de la démocratie scolaire**, notamment par le suivi du nombre de conseils de la vie collégienne et de conseils de la vie lycéenne dans les académies.
- Le dispositif du **Parlement des enfants étendu** aux élèves de 6e.



### POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le SNU concerne tous les jeunes Français, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans au moment du séjour de cohésion, qu'ils soient scolarisés ou non, en emploi, en apprentissage, sans activité...

- Un séjour collectif de 2 semaines.
- Une mission d'intérêt général de 84 h
- Un engagement volontaire dans la durée

À la rentrée prochaine, une nouvelle labellisation viendra accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà en leur sein pour favoriser l'engagement : les « classes et lycées engagés »

L'intégration du **séjour de cohésion du service national universel (SNU)** sera une des constituantes et un pilier du projet pédagogique de la classe engagée. Il offre, en effet, des possibilités nouvelles de découverte d'actions liées à l'engagement. Il donne aux élèves l'opportunité de faire l'expérience de la cohésion, de vivre les valeurs de la République, d'acquérir les connaissances et les réflexes utiles face aux risques et menaces, de découvrir des formes variées d'engagement.

Les services jeunesse et sports seront, dans ce cadre, étroitement associés à la mise en œuvre des projets afin d'apporter leur expertise pédagogique, éducative et technique dans l'élaboration des activités liées aux dominantes au sein des séjours de cohésion.

Depuis 2021 dans le 04

**228**

jeunes du 04 se sont engagés dans le parcours

En 2023, ce sont plus de

**400**

jeunes qui sont venus vivre l'expérience du séjour de cohésion dans les Alpes-de-Haute-Provence (3 séjours)

### LE SERVICE CIVIQUE

Faire le choix de s'engager - Dans notre département, plus de 200 structures sont agréées pour accueillir des volontaires

**100** volontaires résidant dans le département bénéficient chaque année du dispositif.

**6 à 12**  
mois

**10**  
domaines

**1**  
expérience unique

**610€**  
d'indemnisation

### LA RÉSERVE CIVIQUE

Un engagement bénévole et ponctuel de quelques heures, quelques jours, quelques mois dans une association, une collectivité ou un service de l'Etat à travers une plateforme de mise en lien direct : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>

La réserve civique a contribué à la recherche de candidats pour tenir les bureaux de vote. Les communes d'Oraison, Peyruis et Manosque ont connu des expériences positives.

## | SÉJOUR « APPRENDRE À DIRE... | ET DÉCOUVRIR LA MONTAGNE EN TOUTE SÉCURITÉ »

Partant du constat que la maîtrise des codes de communication à l'oral est un enjeu pour les jeunes et les acteurs éducatifs, le **SDJES 04** a lancé une réflexion sur la mise en place de formation à l'éducation aux droits et à la parole avec une intervenante de l'association BABALEX, Sylvie Roquain, avocate.

« L'objectif de ce projet est d'apprendre à cultiver sa capacité de jugement, développer un sentiment d'appartenance à la société, savoir se présenter, exprimer une motivation, des compétences, apprendre à s'exprimer en public, à exprimer ses opinions et s'exprimer sur la « chose publique », structurer son propos, et enfin, en apprenant à distinguer quelles sont les valeurs/idées que l'on a envie de porter, participer activement à l'amélioration de la vie commune. »

Durant les congés de février 2023, une première expérimentation concernant ce projet, en partenariat avec la **fédération des foyers ruraux des Alpes du Sud (FFRAS)**, a été conduite à destination d'adolescents mobilisés dans des parcours d'engagement.

## | DES DISTINCTIONS POUR DONNER ENVIE |

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- De l'éducation physique et des sports ;
- Des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives ;
- Des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ;
- D'activités associatives au service de l'intérêt général.

Dans le département le contingent annuel est de

**18** médailles de bronze,

**6** médailles d'argent

**2** médailles d'or

Le comité départemental 04 de la **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF (FFMJSEA)** porte trois actions de mise à l'honneur de l'engagement volontaire. Lauréats de l'année 2023 :

### PRIX DE LA SPORTIVITÉ

remis à 15 élèves de troisième en reconnaissance de leur parcours scolaire, sportif et leur engagement citoyen

### PRIX DE LA SOLIDARITÉ

remis aux élèves du restaurant d'application Louis Martin Bret à Manosque pour avoir cuisiné et distribué 500 repas aux bénéficiaires des restos du Coeur 04

### PRIX DE L'ENGAGEMENT

remis à 11 élèves de 3e année de la section JSP du collège à la Motte du Caire

## | CRÉER UNE DYNAMIQUE D'ENGAGEMENT CHEZ LES JEUNES | EXPÉRIMENTER POUR ENCOURAGER



Chaque année une centaine de jeunes bas-alpins s'engagent dans une formation BAFA. Les organismes de formation et les organisateurs d'accueil collectifs de mineurs développent différents projets afin d'encourager les jeunes à s'engager dans les cursus de l'animation volontaire.

Le BAFA citoyen soutenu dans le cadre du dispositif SESAME pour l'animation

Le dispositif SESAME permet d'accompagner les jeunes les plus défavorisés vers une qualification en vue d'un emploi dans les métiers d'encadrement du sport ou de l'animation.

## 04 | NOTRE ENJEU DE TRANSMISSION DES VALEURS CITOYENNES D'ENGAGEMENT RESTE UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA DYNAMIQUE SOCIÉTALE ET TERRITORIALE

**14,3**

Créations d'associations pour 10 000 habitants  
9,7 au niveau national

**5 000**

Associations actives

**54 000**

Bénévoles recensés pour 164 000 habitants

**1 900**

Citoyens engagés dans les réserves civiles et opérationnelles

# 12. Encourager la pratique PHYSIQUE ET SPORTIVE

## CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne **étendu à toutes les écoles.**
- **700 collèges volontaires** engagés dans le déploiement progressif des 2 heures de sport en plus de l'EPS.
- Des projets pédagogiques et sportifs organisés dès septembre pour **une année 2023-2024 exceptionnelle** marquée par les **Jeux olympiques et paralympiques.**

Dans le département, les pratiques d'EPS en milieu scolaire et dans le secteur sportif (péri et extra-scolaire) se coordonnent étroitement pour assurer la continuité éducative et l'accompagnement des enfants et des jeunes à la pratique régulière d'Activités Physiques et Sportives, à travers 5 Dispositifs :

Les Deux « Savoirs Fondamentaux » priorités dans la circulaire Sport et Education du 23 Juin 2021 :

- Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV)
- Le Savoir Nager en Sécurité et l'Aisance Aquatique
- La Généralisation des 30' d'Activité Physique Quotidienne (APQ) dans les écoles Primaires
- Les Sections Sportives Scolaires
- Les « Deux heures de Sport en Plus » au Collège



### | LE SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV) |

Le programme doit permettre aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome et en toute sécurité, dans les conditions réelles de circulation, à des fins de « mobilité douce ».

Le SRAV, qui s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, poursuit 4 enjeux : sécuritaire, écologique (développement durable et transition écologique), économique, et de santé par la pratique d'activité physique. Dans un souci de continuité éducative, il se déploie dans les temps scolaire, péri, et extra-scolaire.

## Perspectives | 4 axes

04

### AXE 1 : Accompagner les clubs et Collectivités dans le déploiement scolaire :

- Pérenniser les actions existantes ou en cours de stabilisation en s'appuyant sur les clubs FFC, sur les villes de Forcalquier, Aiglun, Les Mées, Volonne et Château-Arnoux avec le club VTT rando 04 et dans la vallée de l'Ubaye avec le club VTT Spadtribu
- Initialiser des actions dans des secteurs « carencés » en SRAV à savoir les villes d'Oraison, de Villeneuve, de Sisteron, de Volx, et la Vallée du Haut Verdon (Annot, Colmar, Saint André et Castellane)

### AXE 2 : Soutenir l'USEP dans son accompagnement :

- La valorisation des P'tits Tours du 04
- L'achat de matériel (en direction des enfants des milieux défavorisés) : vélos et casques
- L'accompagnement à la mise en place du SRAV à Oraison, en lien avec la section sportive du Collège

### AXE 3 : Insuffler une dynamique de formation en :

- Proposant deux temps de formation pluri-catégorielle en continuité de celui de Juin
- Construisant et imprimant des livrets SRAV départementaux à remettre aux élèves pour qu'ils puissent identifier leurs apprentissages et les ressources de notre territoire

### AXE 4 : Soutenir la mise en place de cycles SRAV au sein des ACM par

- De l'aide au financement d'ALSH programmant des cycles SRAV via l'ANS (Manosque - QPV, Puimoisson, Moustiers-Sainte-Marie)



## | LE SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ ET L'AISANCE AQUATIQUE |

Le plan de prévention des noyades et le développement de l'Aisance Aquatique sont des priorités de l'Etat. Un ensemble d'actions a été défini pour déployer le « Savoir nager en sécurité » sur l'ensemble du Département.

04

### Perspectives | 3 axes

**Axe 1 : Face au déficit en installations (3 piscines couvertes) il faut mobiliser des nouvelles infrastructures**

- Louer des bassins mobiles (expérimentation d'un camion piscine à Simiane-la-Rotonde, appel à projet dans le cadre d'impact 2024 sur Sisteron, à envisager dans le cadre des EPCI)
- Établir des conventions pour la mise à disposition des piscines de camping (ex : Volonne)
- Utiliser et aménager les aires naturelles (bacs, retenues...)

**Axe 2 : Réenvisager l'enseignement de la natation sur le temps scolaire :**

- Privilégier les formes d'enseignement massées sur les fins et les débuts d'année (classes bleues).

**Axe 3 : Dynamiser le dispositif auprès des ACM (Accueil collectif des mineurs), dans les temps péri et hors scolaire, pour exploiter les bassins d'été.**

## 30' | LA GÉNÉRALISATION DES 30' APQ D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE (APQ) |

### Pour une école promotrice de santé

Les 30' APQ sont mises en place les jours où les élèves ne bénéficient pas de temps d'enseignement en EPS et sont complémentaires des 3 heures d'EPS obligatoires.

Elles s'organisent implicitement dans la plupart des écoles de notre département sur le temps de récréation, parfois sous forme de pause active.

Une proposition innovante, présentée dans le cadre des « Lab de l'Innovation » à Digne-les-Bains, suggère une pause active entre les activités cognitives pour favoriser la concentration et les apprentissages.

Le groupe EPS (CPC et Erun) a élaboré un document-ressource mis à disposition des écoles et professeurs des écoles, et une formation est envisagée à l'Automne 2023.



## | LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES |

Les sections sportives scolaires donnent à l'élève volontaire la possibilité de pratiquer davantage d'activité sportive, d'atteindre un bon niveau de pratique dans son sport de prédilection, et de concilier études et pratique sportive renforcées.

Ouverture de deux sections sportives scolaires en Septembre 2023 : Activités de Montagne à Seyne, et Gymnastique au collège Giono à Manosque.

Avec 30 sections (pour 19 Collèges), notre département est le second de la région PACA après les Bouches de Rhône.

04

19 sports

739 élèves

308 431 

## | LES « DEUX HEURES DE SPORT EN PLUS » AU COLLÈGE |

L'objectif du dispositif « Deux heures d'activité physique et sportive en plus par semaine au collège » est de favoriser l'activité physique régulière des jeunes, qui en sont le plus éloignés, afin de contribuer à l'amélioration de leur bien-être et de leur santé. L'activité se déroule sur le temps périscolaire, dans le collège ou à proximité.

Le collège du Verdon à Castellane va s'engager dans le déploiement de ce dispositif pour l'automne 2023.



Un projet NEFE de déploiement départemental du dispositif Rugby@school a été validé. Il permettra à 40 classes du département de s'acculturer et de pratiquer le ballon ovale dans la perspective du Festival amateur de Rugby et du tournoi de Rugby à 7 des JOP de Paris 2024.


**| L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE 04 |**

L'UNSS 04 a pour but de promouvoir le sport scolaire dans les Alpes-de-Haute-Provence en collaboration avec les associations sportives des collèges et lycées, et s'appuie sur quatre axes pour un sport :

**Accessible** : Possibilité de pratiquer de nombreuses activités et de vivre des rencontres pour une adhésion aux alentours de 20€ à l'année. Un sport scolaire adaptée pour toutes et tous (mixité, sport partagé)

**Innovant** : Offres de pratiques innovantes avec des formules de jeux adaptées, des activités hybrides permettant sans cesse d'apporter de la nouveauté et de la découverte aux jeunes

**Responsable** : Possibilité de prendre des responsabilités via le projet « Génération responsable » qui permet aux jeunes de se former aux nombreux rôles sociaux en tant que Jeunes Officiels (Jeunes arbitres, juges, coachs, secouristes, éco-responsables...)

**Educatif** : Sport scolaire éducatif qui vise à transmettre aux jeunes des valeurs pour le mieux vivre ensemble, la préservation de l'environnement, l'inclusion, la sensibilisation au contexte sociétal.



3960 Licenciés



1606  
40,56%



2354  
59,44%



425  
Jeunes Officiels



1 Programme Sport Santé  
Peps'04 et qu'ça bouge!



1 Championnat de France par an



300 rencontres dans des  
activités diversifiées sur les  
mercredis après-midi



1 Cross Départemental  
= 1200 licenciés



1 challenge nature =  
4 journées de pleine  
nature avec 500 licenciés  
+ grand raid sur 2 jours

**| UN PROGRAMME DE BILLETTERIE POPULAIRE POUR LES ÉLÈVES |**

Dans le cadre du programme de la billetterie populaire, **193 400 billets pour les Jeux paralympiques sont réservés aux écoles et aux établissements scolaires du second degré** qui en feront la demande et qui proposeront un projet éducatif en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques.

## | 2023-2024 - UNE ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE À L'ÉCOLE |

À partir de la rentrée 2023, les écoles sont encouragées à se mobiliser autour de l'olympisme et du paralympisme.

L'objectif est de profiter des Jeux pour renforcer les dispositifs encourageant la pratique physique et sportive des élèves, tout en mettant en avant les valeurs de l'olympisme et du paralympisme telles que l'engagement, l'excellence, l'égalité, le respect, l'amitié, l'inclusion et le partage.



Journée nationale du sport scolaire : 20 septembre 2023

Journée paralympique : 8 octobre 2023

Semaine olympique et paralympique : du 2 au 6 avril 2024

Quinzaine Olympique et paralympique : du 8 au 20 avril 2024

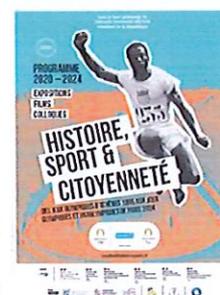
Journée olympique : 23 juin 2024

## | TEMPS FORTS | ALPES DE HAUTE PROVENCE |

### ▪ L'EXPOSITION « HISTOIRE, SPORT ET CITOYENNETÉ, DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES 1896 AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 »

Ce programme, initié par LA CASDEN partenaire des J.O. 2024, vise à soutenir la promotion du sport à l'école et des valeurs de l'olympisme, en proposant un récit exceptionnel sur 125 ans d'histoire autour des sportives et sportifs d'exception.

Après un passage à Manosque en juin, à Castellane en juillet, à Colmars-les-Alpes et Barcelonnette en août 2023, l'exposition poursuivra son parcours dans les Alpes de Haute-Provence, notamment du 30 août au 7 septembre à l'Hôtel du Département à Digne-les-Bains.



### ▪ LE TOUR DU 04

Dans le cadre des actions d'accompagnement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, une nouvelle version du « Tour du 04 » sera lancée à l'échelle des établissements scolaires du département.

Il s'agit d'une course sur route ou piste, à pied ou, nouveauté, à vélo, qui traverse tout le département, en groupe, en relais, avec passage de témoin (physique et/ou virtuel), et ouverte à différents publics et prioritairement aux élèves de 3 à 16 ans.

Cet évènement sportif est également pluridisciplinaire puisqu'il permet de s'inscrire dès le début dans un projet d'envergure, et de travailler dans divers domaines tels que la lecture, la géographie, les sciences, les arts, etc. (dès le début de l'année scolaire).

Cette course se déroulera en 2024 sur deux semaines, Quinzaine Olympique et Paralympique, du 8 au 20 avril 2024.

Inscriptions  
au 11 juillet 2023

**6840** élèves

**393** classes

dont

**336**  **57** 

### ▪ LE LABEL GÉNÉRATION 2024



Le label Génération 2024 permet d'impulser depuis sa création de nombreux projets au sein des écoles et des établissements du second degré.

Aujourd'hui, ce sont près de 8 000 écoles et établissements qui sont concernés et qui ont inscrit leur dynamique au cœur du projet d'école ou d'établissement afin de développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, de participer aux événements olympiques et paralympiques, d'accompagner les élèves sportifs de haut niveau, d'ouvrir les équipements sportifs de l'école ou de l'établissement.

**04**  
**16** écoles  
**4** collèges  
**3** lycées  
ont obtenu,  
dans le 04, le label  
« Génération 2024 »

# 13. Renforcer L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE pour tous les élèves

## CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- La multiplication des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) à destination du 1er degré, en lien avec les partenaires du ministère.
- L'extension de la part collective du pass Culture aux élèves de 6e et de 5e.
- Un plan national de formation destiné à renforcer l'EAC dans le 1er degré, conjugué aux 30 pôles de ressources en EAC (Preac) sur le territoire et à l'Institut national supérieur de l'EAC (Inseac) dispensant des formations Bac + 1, en master et en doctorat.
- Le renforcement de l'EAC comme projet à l'échelle académique, inscrit dans le parcours global de l'élève, de la maternelle jusqu'à la terminale.

## | LES OBJECTIFS DE L'EAC | 3 PILIERS

L'éducation artistique et culturelle a pour objectif que tous les élèves bénéficient d'actions artistiques, culturelles et scientifiques de qualité. Elle construit le rapport à l'altérité et à l'esthétique, c'est-à-dire à la compréhension du monde et à la conscience d'une destinée partagée. L'EAC permet à chaque élève de développer sa sensibilité et sa créativité.

Articulée aux enseignements fondamentaux, elle favorise l'épanouissement individuel et collectif.

L'EAC repose sur trois piliers :

- l'acquisition de connaissances : en cela, elle constitue un enseignement ;
- la pratique artistique et scientifique, le « faire » créant l'envie ;
- la rencontre avec les artistes, les témoins, mais aussi les oeuvres et les lieux.

## | PERSPECTIVES | ANNÉE 2023-2024

- Création d'un festival départemental du court métrage initié par le Pôle Arts et Culture 04 en clôture des défis artistiques,
- Création d'un parcours patrimonial (architecture, arts et histoire) sur la cité classée de Saint-Auban : projet inter degrés (école Langevin, collège Camille Reymond, EREA, Lycée PGDG) en liaison avec de nombreux partenaires (Cinématographe, Théâtre Durance, Archives, artistes...).

## | LES ACTIONS EAC | 2022-2023

## ARTS PLASTIQUES

- Dispositif École et Cinéma + expérimentation « Maternelle au cinéma » : **73** écoles **4517** élèves **210** classes
- Concours Petits artistes de la Mémoire (PAM) : L'école du Colombier à Mansoque a reçu le prix académique 2022-2023
- Peintures murales : école Paul Lapie à Saint-Auban, école maternelle à Malijal
- Dispositif Création en cours
- Journées contre le harcèlement

## ÉDUCATION MUSICALE

- 11 classes vocales ou instrumentales (de 1h30 à 2h00 de pratique musicale hebdomadaire) : 170 élèves
- 2 classes Orchestre à l'École : école S. Veil à Sisteron et école de la Motte du Caire avec l'École de Musique du Sisteronais-Buëch
- 1 classe orchestre : école J. Reinach à Digne-les-Bains avec le Conservatoire
- 2 classes cuivre : écoles de Puimoisson et d'Entrevennes avec l'École de Musique d'Oraison (DLVA)
- 3 classes instrumentales de musiques actuelles : écoles de Molanes, St-Paul et St-Pons avec l'École Artistique de l'Ubaye
- 1 classe vocale : école de Verdun à Sisteron

Certaines de ces actions ne sont pas répertoriées sur le logiciel Adage\*. Celui-ci est en cours de déploiement

| ACTION SPECIFIQUE DU PÔLE ARTS ET CULTURE 04 |  
LES DÉFIS ARTISTIQUES

- 5 propositions de pistes pédagogiques originales pour l'éducation artistiques sous forme de livre numérique à destination des enseignants du département
- Création des pistes pédagogiques pour chaque film du dispositif École et Cinéma
- 16 défis ont été proposées depuis 3 ans pour environ 50 classes participantes chaque année

PROJETS DÉPARTEMENTAUX, ACADÉMIQUES ET NATIONAUX  
portés par la délégation académique aux arts et à la culture (DAAC) et projets libres financés ou non par la DAAC

Quelques exemples de projets proposés par la DAAC : Gassendi, des oeuvres en tournée ; La nuit des Musées ; La grande lessive ; Le Printemps des chorales.

(Actions répertoriées sur ADAGE)

## LES PARTENAIRES

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) : convention EAC tripartite

La Communauté de Communes Sisteronais-Buëch : projet de convention EAC

Les écoles de musique de Forcalquier, d'Oraison, du Sisteronais-Buëch ; l'École Artistique de l'Ubaye ; le Conservatoire à rayonnement départemental

Les CMR – centres musicaux ruraux

Le Kfé Quoi – Musiques actuelles - Forcalquier

Association Arts et Musique en Provence

Le Cinématographe de Château-Arnoux

FRAC : projet avec artistes, prêt d'oeuvres

Théâtre Durance

Musée Gassendi

ONaCVG : Petits Artistes de la Mémoire

Assemblée Nationale : Parlement des Enfants

Couvent des Cordeliers à Forcalquier

**80** Projets enregistrés

**31** Établissements

# 14. Favoriser l'apprentissage DES LANGUES VIVANTES

## CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Le renforcement de l'apprentissage de l'anglais pour les 96 % d'écoliers et les plus de 99 % de collégiens qui l'étudient.
- Plus de 1 100 écoles et établissements labellisés Euroscol.
- L'encouragement des partenariats avec des établissements étrangers.

## | LES LANGUES VIVANTES ENSEIGNÉES | 1<sup>er</sup> DEGRÉ



Anglais : Les écoles des circonscriptions de Digne-les-Bains, Manosque, Sisteron Sud et Sisteron



Italien : Les écoles de la Vallée de l'Ubaye (circonscription de Sisteron)



Allemand : L'école de la Ponsonne à Manosque |  
Initiation à l'école élémentaire Pierre MAGNAN à Sisteron

## | LES ASSISTANTS ÉTRANGERS DE LANGUE | 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

- 7 assistants anglophones affectés dans des écoles des circonscriptions de Manosque et de Digne.
- 2 assistants italiens affectés dans des écoles de la Vallée de l'Ubaye, circonscription de Sisteron.

## | DISPOSITIF DE VISIO-ENSEIGNEMENT AVEC ASSISTANT ÉTRANGER |

- Pour les classes de cycle 3 d'écoles rurales

Il s'agit de compléter l'enseignement, dispensé en classe par l'enseignant, par une séance hebdomadaire d'une heure en visioconférence avec un(e) assistant(e) anglophone installé(e) dans les locaux de CANOPE Digne, partenaire du dispositif.

## | LE DISPOSITIF EDIL | (ENSEIGNEMENT DE DISCIPLINES INTÉGRÉES PAR LA LANGUE CIBLE)

L'objectif est de dispenser une partie des enseignements disciplinaires et des consignes dans la langue cible (ANGLAIS/ITALIEN) pour constituer une progressive immersion linguistique.

### RENTRÉE 2023

7 écoles labellisées EDIL Anglais  
1 école EDIL Italien  
33 enseignants inscrits sur la  
liste d'aptitude EDIL Anglais  
9 enseignants sur la liste  
d'aptitude EDIL Italien.

## | PROJETS DE MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS ERASMUS+ |

Participation à plusieurs mobilités professionnelles portées par l'académie d'Aix Marseille, en partenariat avec la délégation régionale académique aux relations européennes internationales et à la Coopération (DRAREIC).

L'objectif est de créer une communauté EDIL départementale par le développement de compétences linguistiques et autour de la DNL (Discipline Non Linguistique)

Plusieurs vagues de mobilités SLAM (maternelle, élémentaire et DNL) d'une durée d'une semaine durant les vacances d'hiver et de printemps 2024 en Espagne et en Irlande avec 17 volontaires.

Deux mobilités d'une semaine ALPI 4 à Turin envisagées durant les vacances de la Toussaint et les vacances d'Hiver avec renforcement linguistique et job shadowing pour 5 volontaires.

## | PROGRAMME ELYSÉE PRIM |

Coordonné par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), ce programme est une initiative du ministère de l'Éducation nationale visant à renforcer l'apprentissage des langues partenaires, diversifier les langues vivantes à l'école, et promouvoir l'ouverture internationale des écoles primaires.

- 1 enseignante française accueillie en Allemagne pour la deuxième année
- 1 enseignante allemande accueillie à l'école élémentaire MAGNAN, à Sisteron

. Programme annuel d'échanges entre enseignants français et allemands.

## | LANGUE RÉGIONALE | UNE SENSIBILISATION AU PROVENÇAL

1 enseignante de l'école Beausoleil, à Digne-les-Bains, membre de l'association Animation scolaire d'Oc, organise la mise en œuvre d'une tournée théâtrale précédée d'une intervention en amont dans les écoles participantes du département.

# 15. ÉDUCATION SANTÉ CITOYENNETÉ ENVIRONNEMENT

## CDESCE

Le Comité départemental d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CDESCE) est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté, à la santé et aux questions d'environnement.

Dans le département, il a été mis en place depuis 2019. Réactivé en janvier 2023, il s'appuie sur l'ossature du comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE) et s'articule autour de 4 grands items :

### | 1 - VIVRE ENSEMBLE |

#### Prévention du harcèlement

- Déploiement total du programme pHARe 2023-2024 ; formation des équipes ressources année 1 & 2. (Circonscriptions-collèges-lycées)
- Formation des personnels du 1er degré

4	équipes ressources
10	formateurs
2	superviseurs
3	référénts
49	personnels formés en année 1
24	personnels formés en année 2

### | 2 - BIEN GRANDIR |

#### Projet en Santé Mentale

- Création d'une fiche de liaison entre les différents services afin de faciliter une orientation et un suivi efficaces des élèves.
- Proposition d'interventions des équipes de pédopsychiatrie auprès des personnels de l'Éducation nationale en matière de prévention des maladies psychiatriques afin d'améliorer la prise en charge.

#### Premiers Secours Santé Mentale (PSSM)

- 16 personnels formés au PSSM jeune ; attente formation de formateurs PSSM jeune (projet DSDEN 04/ARS 04)

#### Projet « SAS\* »

- Projet de création d'un groupe de travail à la rentrée

### | 3 - ENGAGEMENT / ENVIRONNEMENT |

#### Secourisme

- Formation de formateurs
- Mutualisation des moyens humains et financiers à l'échelle d'un réseau voire du département
- Mise en place d'une collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs.

#### Éducation au Développement Durable

### | 4 - DÉVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE |

## UN PARCOURS DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

Chaque projet éducatif sera développé suivant un parcours qui s'étend de la maternelle au lycée, en se centrant sur les besoins spécifiques des élèves à chaque étape de leur scolarité.

Cette approche est basée sur une méthodologie de projet.

Une structure et un annuaire seront mis à disposition des écoles et établissements pour aider à créer des parcours personnalisés pour chaque élève.

Un document sera également disponible pour visualiser l'ensemble du parcours de l'élève, dans une perspective d'assurer un accès équitable aux ressources éducatives.

\*Structure d'Accompagnement Spécifique pour les élèves en voie de décrochage

